

Image not found or type unknown



Allocation spécifique de solidarité

Par **bienkowski**, le **18/02/2012** à **11:39**

Bonjour,
je perçois depuis septembre 2011 l'ASS, j'ai 59 ans et mes trimestres pour la retraite. En tant que tel j'ai lu plusieurs articles disant que j'avais droit à une majoration de 6 euros 81, hors, j'ai téléphoné a pole-emploi qui me dit qu'ils ne sont pas au courant de cette majoration, pouvez vous me dire si j'ai ce droit ou pas, je vous en remercie.
Cordialement.